

**ROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 4 décembre 2017 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

**PRÉSENCES** :

Sont présents :

Mesdames : Carmen Massé, mairesse – Julie Perron

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet – Alain Morin –  
Yan Marceau – Bertrand Émond

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Monsieur Simon Beaulieu, employé au garage municipal est aussi présent à cette séance.

**OUVERTURE** :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

**ORDRE DU JOUR** :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption des procès-verbaux du mois de novembre 2017;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Agente de projets Madame Andrée-Anne Caron;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
  - A) Compresseur;
  - B) Boîte de camion avec cylindre RPI et Bucket à fossé;
- 9- Vente pour taxes
  - A) Approbation de la liste officielle de vente pour taxes;
  - B) Demande à la MRC de procéder;

C) Déléguer une personne pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, si il n'y a pas preneur;

- 10- Demande CPTA – Camping équestre sauvage, madame Hélène Durette;
- 11- Adoption du calendrier des réunions 2018 ;
- 12- Horaire du bureau municipal durant le congé des fêtes;
- 13- Budget MRC – quote-part 2018;
- 14- Avis de motion pour adoption du budget 2018;
- 15- Appropriation du surplus pour le budget 2018 (si nécessaire);
- 16- Avis de motion – rémunération des élus municipaux;
- 17- Rapport du maire;
- 18- Date pour fête de Noel des employés et conseil;
- 19- Demande d'aide financière Action Chômage Kamouraska inc;  
Finissants(tes) en secrétariat-comptabilité;  
Souper de Noel des enfants – école des Parchemins;
- 20- Questions diverses :
  - A) \_\_\_\_\_
  - B) \_\_\_\_\_
  - C) \_\_\_\_\_
- 21- Période de questions (15 minutes);
- 22- Levée de l'assemblée.

2017 – 145

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
APPUYÉ par M. Alain Morin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

### **PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2017 – 146

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
APPUYÉ par M. Bertrand Émond;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères).

Que le procès-verbal de la séance du mois de novembre 2017, soit accepté tel que présenté.

**COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2017**

Cantine Choupi	Inauguration bibliothèque	1315.31	4728
Éolienne Témis	Remboursement taxes	63.55	4729
Éolienne Témis	Remboursement taxes	63.55	4730
Agro envirolab	# 139486	54.04	4731
Groupe Dynaco Cabano	# 07024068	56.90	4732
Bureau en gros	# 172439	87.36	4733
Mon Bureau .ca	# 92101	110.82	4734
Distribution Rioux	# 6784, 7036, 7130, 7155, 7266, 7297, 7355, 7504, 7507, 7549, 7615, 7779, 7819, 7820	3426.93	4735
Jacques Larochelle	# 4157, 4394, 4634, 5900	4181.59	4736
Jean-Roch Roy	# 13003	891.19	4737
Macpek	# 6519, 6908	603.61	4738
Maurice Bérubé	# 19246	23599.54	4739
Mun. St-Louis-du-Ha! Ha!	# 23	3347.73	4740
Peterbilt	# 47713, 47721, 47793, 47713	431.84	4741
Pétroles R. Turmel	# 194102	79.50	4742
Produits métalliques	# 012213	13.80	4743
Servitech	# 34699	1330.78	4744
S S Satisfaction	# 820996	124.00	4745
Surplus général Tardif	# 129706, 130696	476.75	4746
Alain Morin	# 12	298.90	4747
Keven Lévesque Ouellet	# 12	298.90	4748
Purolator	# 1	27.78	4749
Air liquide	# 50	223.94	4750
Denise Dubé	Petite caisse	695.48	4751
Ministère Revenu	Remise novembre	4908.79	accessd
Bell Canada	Biblio et fax	152.66	accessd
Hydro-Québec	Rues, garage, salle, patinoire, église	1088.46	accessd
Télus	Cellulaire octobre novembre, décembre	233.59	accessd
	<b><u>Total des dépenses</u></b>	48187.29	\$

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :**

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2017, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

2017 – 147

IL EST PROPOSÉ par M Guy Thibault.;  
APPUYÉ par Mme Julie Perron;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés  
tel que présenté.

**VENTE DU BUCKET À FOSSÉS ET BOITE DU CAMION AVEC  
CYLINDRE RPI**

2017 – 148

IL EST PROPOSÉ par M. Bertrand Émond;  
APPUYÉ par Mme Julie Perron;  
ET RÉSOLU à la majorité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-  
de-Témiscouata vende le bucket à fossés et la boîte du camion avec  
cylindre RPI à monsieur Dany Bérubé au montant de cent vingt-cinq  
dollars (125,00\$).

**Monsieur Guy Thibault se prononce contre cette décision.**

**VENTE POUR TAXES – APPROBATION DE LA LISTE**

2017 – 149

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-  
de-Témiscouata approuve la liste officielle des personnes endettées

envers la municipalité et soumis à la vente pour taxes préparée par la directrice générale.

La directrice générale fera d'autres démarches pour récupérer ces taxes (2014, 2015 et 2016) avant de soumettre la liste à la MRC de Témiscouata, si les personnes ne payent pas.

**DEMANDE À LA MRC DE TÉMISCOUATA POUR PROCÉDER À LA VENTE POUR TAXES**

2017 – 150

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par M. Bertrand Émond;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata demande à la MRC de Témiscouata de procéder à la vente pour taxes des immeubles sur la liste soumise par la directrice générale.

**DÉLÉGUER UNE PERSONNE POUR ASSISTER À LA VENTE POUR LES TAXES ET POUR ACQUÉRIR LES IMMEUBLES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ, S'IL N'Y A PAS PRENEUR**

2017 – 151

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par M. Alain Morin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata délègue la directrice générale, madame Denise Dubé pour assister à la vente pour taxes et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, s'il n'y a pas preneur.

**DEMANDE CPTAQ – CAMPING SAUVAGE ÉQUESTRE - MADAME HÉLÈNE DURETTE**

ATTENDU que madame Hélène Durette a présenté un projet pour aménager un camping équestre sur son terrain;

ATTENDU que son projet ne contrevient pas aux règlements municipaux de la municipalité;

ATTENDU que madame Durette respectera tous les règlements environnementaux et légaux;

2017 – 152

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Perron;  
APPUYÉ par M. Yan Marceau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata appui la demande de madame Hélène Durette pour l'organisation d'un camping équestre sauvage sur son terrain

### **ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS – ANNÉE 2018**

ATTENDU QUE selon l'article 148 2<sup>e</sup> alinéa du Code Municipal, le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata doit adopter un calendrier de ses séances ordinaires du conseil;

2017 – 153

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par M, Guy Thibault;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata se tiendront à la salle Rosa D. Lavoie à 19h15.

Que les dates suivantes soient retenues pour l'année 2018 :

lundi 8 janvier	lundi 5 février
lundi 5 mars	mardi 3 avril
lundi 7 mai	lundi 4 juin
mardi 3 juillet	lundi 6 août
mardi 4 septembre	lundi 1 octobre
lundi 5 novembre	lundi 3 décembre

### **QUOTES-PARTS DE LA MRC**

2017 – 154

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par Mme Julie Perron  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte les quotes-parts 2018 de la MRC de Témiscouata.

## **AVIS DE MOTION – BUDGET 2018**

Avis de motion est donné par Monsieur GuyThibault, qu'à une séance subséquente, sera présenté un projet de règlement adoptant les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2018, ainsi que le taux de la taxe foncière, le taux pour le service de vidanges, le taux pour le service d'aqueduc ainsi que le nombre de versement pour le paiement des taxes et le taux d'intérêt applicable avec dispense de lecture.

## **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR LE BUDGET 2018**

Monsieur Guy Thibault, conseiller présente un projet de règlement en vue d'adopter le budget 2018 et fixer le taux des taxes pour 2018.

Ce projet de règlement a pour objet d'établir le budget de l'année financière 2018 et fixer le taux de la taxe foncière générale, ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'égouts, de vidanges des fosses septiques et des puisards. Le projet de règlement est présenté séance tenante.

## **APPROPRIATION DU SURPLUS**

2017 – 155

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Moron;  
APPUYÉ par M. Bertrand Émond;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata envisage la possibilité d'approprier un montant au surplus accumulé si cela s'avérait nécessaire pour maintenir un budget équilibré pour l'année 2018.

## **RAPPORT DE LA MAIRESSE**

2017 – 156

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
APPUYÉ par M. Bertrand Émond;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers[ères];

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte le rapport de la mairesse tel que présenté par madame Carmen Massé.

## **FORMATION – PROJET DE LOI 122**

2017 – 157

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal inscrivent mesdames Carmen Massé et Denise Dubé à la formation sur le projet de Loi 122.

## **DEMANDE DAIDE FINANCIÈRE – REPAS DE NOEL DES ENFANTS**

2016 – 158

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par M. Guy Thibault ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal applique la politique familiale, soit 8,00\$ par enfant, pour aider à déboursier les frais du repas pour le souper de Noel des enfants de l'école des Parchemins.

## **EMPLOYÉS À LA PATINOIRE**

2017 – 159

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Perron;  
APPUYÉ par M. Alain Morin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata engage mesdames Marie-Soleil Dumont et Mélodie Ouellet pour faire l'ouverture de la patinoire. Les employées seront rémunérées à l'échelle salariale 1.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20 h 50, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

« Je, Carmen Massé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Directrice générale

---

Mairesse